



Les fiches de CAP DGFIP

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

L'entretien professionnel porte sur l'année civile précédente, soit 2021 (année de gestion) pour cette année et il concerne les agents qui ont eu au moins 180 jours d'activité en 2021.

Etape 1: L'entretien et son compte-rendu (CREP)

Etape 2 : Les suites à donner au CREP (2 hypothèses)



IMPORTANT

L'évaluation professionnelle participe désormais à l'examen des dossiers pour les listes d'aptitudes et les tableaux d'avancement.

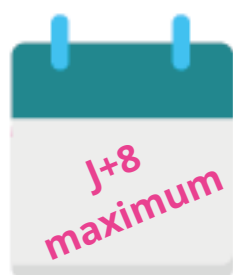


Programmation des entretiens



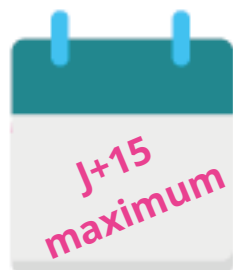
Entretien

*Un entretien se prépare.
N'hésitez pas à nous contacter pour vous aider.*



L'agent prend connaissance du CREP, complète éventuellement le cadre « expression de l'agent », le signe et le transmet à l'Autorité Hiérarchique pour visa.

*Nous vous accompagnons pour comprendre les
appréciations portées sur votre CREP.*



Visa de l'Autorité Hiérarchique.



L'évaluateur transmet le CREP visé à l'agent.



L'agent prend connaissance du CREP visé et signe dans EDEN-RH.



Les fiches de CAP DGFIP

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

L'entretien professionnel porte sur l'année civile précédente, soit 2021 (année de gestion) pour cette année et il concerne les agents qui ont eu au moins 180 jours d'activité en 2021.

Etape 1: L'entretien et son compte-rendu (CREP)

Etape 2 : Les suites à donner au CREP (2 hypothèses)



IMPORTANT

L'évaluation professionnelle participe désormais à l'examen des dossiers pour les listes d'aptitudes et les tableaux d'avancement.

1ÈRE HYPOTHÈSE : L'AGENT NE CONTESTE PAS. LA PROCÉDURE EST TERMINÉE.

2ÈME HYPOTHÈSE : L'AGENT CONTESTE LE CREP



Recours **OBLIGATOIRE** auprès de l'Autorité Hiérarchique (AH).

CAP DGFIP est à vos côtés pour vous accompagner dans votre recours hiérarchique



Notification de la réponse de l'AH à l'agent.



L'agent prend connaissance de la réponse et signe dans EDEN-RH

L'AGENT NE DÉPOSE PAS DE RECOURS EN CAPL : LA PROCÉDURE EST TERMINÉE



L'agent dépose un recours auprès du président de la CAPL



Réunion CAPL



Notification de la décision de l'AH suite à CAPL



Fin de la procédure